



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 13/01/2023.

Etaient présents : Brigitte Martin, Patrick Gendraud, Nadine Demange, Michèle Lubineau, Patrick Eclercy-Deterpigny, Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, Lionel Demange, Alain Deniau, Jean-Yves Proust
Absent excusé : Jean-Luc Nexon,

La séance s'est ouverte à 19h30, 49 rue Haute à Trôo.

Ordre du jour soumis au conseil :

- 1 - Voeux du président
 - 2 - Situation financière complète 2022
 - 3 - Rapprochement avec l'association des Amis de Trôo
 - 4 - Changement de nom de l'association
 - 5 - Date à fixer pour la prochaine AG
 - 6 - Validation de la liste des animations à organiser en 2023 et désignation des dates
 - 7 - Location de la maison d'accueil
 - 8 - Questions et informations diverses
- Facturation à tort des charges côté Poste par la mairie depuis 4 ans
 - Bilan de l'exposition de Franck Charlet
 - Abonnement internet
 - Label Toutourisme
 - Subvention FDVA
 - Obligation de tenir la grotte pétrifiante
 - Contrats 2023 pour les salariés
 - Panneau publicitaire Chambord
 - Enfants cachés de Trôo
 - Points divers

1 - Voeux du président

Le président de l'association Trôo Tourisme, Patrick Eclercy-Deterpigny a présenté au conseil d'administration ses vœux pour l'année 2023.

2 - Situation financière complète 2022

Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, trésorier, a effectué une présentation détaillée du bilan financier de l'association pour l'année 2022 dont le résultat financier pour l'ensemble de ses activités est de +3 009€.

Le conseil d'administration qui a eu le loisir de poser toutes les questions qui lui ont paru utiles lors des exposés détaillés concernant en premier lieu le compte de résultat global de l'exercice 2022, puis en second lieu les principales activités « Fonctionnement », « Animation », « Grotte / Maison d'accueil », « ResTrôo de la cave du vigneron » et « Visites commentées du village ».

La présentation des différents sujets était appuyée de tableaux de synthèses, statistiques et historiques explicités par le Trésorier.

Celui-ci a été unanimement félicité par le conseil d'administration pour le travail accompli en 2022 ainsi que pour la préparation et la clarté de ses exposés.

Ces documents sont joints au présent compte-rendu.

Il en ressort que chaque secteur affiche un résultat positif en dehors de celui de la « Grotte/maison d'accueil » (-5 373€) principalement grevé par la charge fixe que constitue le loyer de la maison ainsi que les charges locatives.

Alain Deniau suggère que certaines charges imputées sur le seul poste « Grotte pétrifiante/Maison d'accueil » pourraient être ventilées sur d'autres secteurs et que la présentation des achats destinés à être revendus pourrait être corrigée des stocks.

Ses observations ont été prises en considération pour l'avenir.

Approbation unanime des comptes présentés.

3 - Rapprochement avec l'association des Amis de Trôo :

Le président a informé le conseil d'administration de l'association Trôo Tourisme de l'adhésion de quatre de ses membres à l'association des Amis de Trôo et de St Jacques des Guérets (Patrick Eclercy-Deterpigny, Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, Nadine Demange, Lionel Demange).

Après désignation du nouveau conseil d'administration de l'association des Amis de Trôo et de St Jacques des Guérets, par Assemblée Générale du 23/10/2022, le nouveau bureau de l'association des Amis de Trôo et de St Jacques des Guérets a été constitué, Patrick Eclercy-Deterpigny en étant le président, Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, le trésorier, Nadine Demange, la trésorière adjointe, Lionel Demange, le secrétaire, Eric Baillard, le vice président, Frédérique Guiraud, la secrétaire adjointe.

L'adresse du siège de l'association des Amis de Trôo et de Saint Jacques des Guérets a été transférée au 39 rue Auguste Arnault à Trôo.

La préfecture a officialisé ces changements le 21/11/2022.

Le conseil d'administration de l'association des Amis de Trôo et de Saint Jacques des Guérets s'est prononcé lors de sa réunion du 17/12/2022 pour la fusion et son absorption par l'association Trôo Tourisme.

Cette démarche s'inscrit dans le souhait des membres fondateurs de l'association des Amis de Trôo et de Saint Jacques des Guérets de voir l'action culturelle passée de cette dernière poursuivie par l'association Trôo Tourisme en laquelle ils reconnaissent des buts communs et la compétence nécessaire en lui transmettant ses actifs immobiliers (une cave située escalier de la Chaise du Curé), un ensemble de galeries - « Les Cafforts de Lusignan », et ses actifs mobiliers (une trésorerie de l'ordre de 37 000€ et une exposition sur le sujet des « Enfants cachés de Trôo »).

L'association Trôo Tourisme est honorée de cette reconnaissance de la part des membres fondateurs de l'association des Amis de Trôo et de Saint-Jacques des Guérets et considère cette fusion-absorption dans l'intérêt de son objet.

En effet celle-ci, en outre de lui procurer des moyens financiers appréciables pour la poursuite de son objet, cette fusion absorption lui apporte une cave pouvant accueillir son siège, son musée, ses expositions actuelles et à venir (Enfants cachés de Trôo notamment) et un Caffort remarquable comportant un fort potentiel de valorisation culturelle.

Les membres fondateurs de l'association des Amis de Trôo et de Saint-Jacques des Guérets ont assigné une obligation morale d'effectuer un don de l'ordre de 10 000€ aux écoles de Sougé et de son voisinage.

Ce don devrait se réaliser en achats de matériels pour ce montant, et selon intervention d'Alain Deniau, par l'intermédiaire du CIVOS.

Après débat du conseil d'administration et réflexions impulsées notamment par Jean-Yves Proust sur l'utilité de recourir à expertise géologique du Caffort qui serait transmis, le conseil a voté à l'unanimité en faveur de cette fusion absorption et en faveur de la convocation prochaine de l'assemblée générale extraordinaire de l'association Trôo Tourisme.

4 - Changement de nom de l'association

Selon le président de l'association Trôo Tourisme, ces changements à venir devraient être l'occasion de changer de nom, sa dénomination actuelle l'associant trop souvent dans l'esprit du public à un office de tourisme au détriment de son action culturelle et d'animation.

Le conseil est invité à réfléchir à quelques propositions de nom qui pourraient être soumises au vote de la prochaine AGE (s'agissant d'une modification statutaire).

Ce changement appelle également une réflexion sur une autre modification statutaire en ce qui concerne l'objet de l'association.

Accord à l'unanimité du conseil d'administration.

5 - Date à fixer pour la prochaine AG (AGE et AGO)

Le conseil d'administration a décidé la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire et d'une Assemblée Générale Ordinaire, le même jour, et au plus tôt dès que l'ensemble des éléments à soumettre aux votes seront réunis.

6 - Validation de la liste des animations à organiser en 2023 et désignation des dates

Le conseil d'administration a validé le programme des animations 2023 :

- 2ème Mardi-gras party avec l'ARPIT, le 18 ou 25 février
- 5ème Trôo au féminin, les 11 et 12 mars
- 4ème Nuit des lumières, le 18 mars
- 7ème Trôo d'artistes à ce salon, le 14 mai
- 2ème Fête de la musique des Troïens, le 21 juin
- 6ème Après midi jeux anciens en bois, 9 juillet
- 2ème concert du Quatuor Voce, fin juillet
- 2ème Promenade nocturne d'été, le 12 août
- 7ème Trôo en fête (salon des métiers d'art), Marché gourmand, journée troglos, journée du patrimoine, concert du Delta), les 16 et 17 septembre
- 2ème Trôolloween : contes d'Halloween, le 28 octobre
- 8ème Vide-atelier d'artistes, le 25 novembre

D'autres nouveaux projets pourraient voir le jour en 2023 :

- Théâtre sensoriel de Thierry Thurmel en juillet
- Un évènement commun avec l'association des Amis de Lavardin et celle du Château de Vendôme
- Un évènement commun avec l'association du TTVL et avec l'amicale de la gare de Trôo.
- Pour les 100 ans du monument aux morts de Bourdelle (sachant que la mairie organisera une expo commémorative - point signalé par Alain Deniau). Le conseil d'administration n'envisage pas d'animation et en laisse le soin à la commune.

7 - Location de la maison d'accueil

Le conseil d'administration a débattu de la question de la location de la maison d'accueil dont le loyer mensuel de 411€ (4 932€ annuel) pèse lourdement sur la trésorerie de l'association.

Une demande de réduction de ce loyer adressée à la mairie qui est propriétaire du local a été rejetée en novembre 2022.

Le fonctionnement du point d'accueil dans ces conditions restera chroniquement déficitaire (-5 373€ en 2022) et les autres activités de l'association ne doivent pas servir au comblement de ce déficit.

La question de l'arrêt de la location de la maison d'accueil et de la réintégration du hall de la poste pour l'accueil des visiteurs de la grotte pétrifiante a été posée, sachant que les modalités d'exploitation de la Grotte Pétrifiante définies dans la convention signée le 25/11/2022 avec la mairie de Trôo prévoit la mise à disposition du hall de la poste et du grenier au dessus de la poste.

L'arrêt de la location de la maison d'accueil a été décidé par le conseil d'administration à l'unanimité moins une voix, Alain Deniau, en tant que 1^{er} adjoint au Maire s'étant abstenu.

8 - Questions et informations diverses

- Facturation à tort des charges côté Poste par la mairie depuis 4 ans

La convention du 25/11/2022, comme les précédentes, prévoit la participation de l'association aux charges. Le remboursement des charges est donc difficilement possible.

- Bilan de l'exposition de Franck Charlet

La très haute qualité artistique ainsi que celle de l'organisation dans la « Cave Chopin » a été saluée par la majorité des visiteurs.

Quelques retours d'avis négatifs sont parvenus de la part de visiteurs qui n'ont pas aimé le travail de l'artiste.

- Abonnement internet

Les conseils avisés de Patrick Gendraud lors du précédent C.A ont porté leurs fruits : la possibilité de souscrire un abonnement Bouygues-associations (Bbox Asso) à 20€/mois va permettre des économies.

- Label Toutourisme

L'office de tourisme de Vendôme qui souhaite être labellisé TOUTOURISME a besoin de partenaire dans son ressort qui accepte d'observer les conditions posées par ce label.

L'association Trôo Tourisme souhaite participer. Pour ce faire elle s'engage à tenir en état et à disposition une gamelle d'eau renouvelée pour les chiens.

- Subvention FDVA

Après que le président ait rappelé les principes de cette subvention (distinctement de fonctionnement ou de projet), le conseil d'administration valide le principe d'une demande de subvention de fonctionnement.

- Obligation de tenir la grotte pétroliante :

Le conseil d'administration est informé des termes de la convention du 25/11/2022 consistant en la reconduction des conventions précédentes sur ce point.

Comme déjà indiqué plus haut en ce qui concerne la maison d'accueil, l'association Trôo Tourisme continuera à assurer l'ouverture de la grotte pétroliante, mais à partir du hall de la poste.

Le président rappelle que l'association n'a aucune obligation de signer cette convention

- Contrats 2023 pour les salariés

Jean-Luc Eclercy-Deterpigny a tenu informé le conseil d'administration des projets d'organisation des horaires de Deborah (accueil grotte) et de Clara (ResTrôo) pour la saison à venir.

Il s'agit cette année d'adapter les horaires et périodes d'ouverture en fonction des constats de l'année écoulée afin d'optimiser la rentabilité de ces emplois.

Un contrat de 17h par semaine, comme en 2022, est envisagé avec Deborah, sur une période de 7 mois du 8 avril au 5 novembre

Il a été convenu après débat du conseil de maintenir le contrat de Clara sur une base hebdomadaire de 24 heures pour la saison en débutant en mai pour terminer en septembre (les week-ends et jours fériés en mai et juin et septembre et du mercredi au dimanche en juillet et août).

- Panneau publicitaire Chambord

L'éventualité de la location d'un panneau publicitaire partagé avec l'OT de Vendôme sur le parking du château de Chambord a été écartée en raison d'un prix trop élevé (550€/mois en saison haute).

- Enfants cachés de Trôo

Des contacts ont été noués par l'intermédiaire de Jean-Luc et Patrick avec Serge et Beate Klarsfeld président-es de la FFDJF (Fils et Filles des Déportés

Juifs de France) afin d'échanger au sujet des enfants cachés de Trôo, durant la seconde guerre mondiale, en vue notamment de la réouverture de l'exposition qui avait été préparée par l'association des Amis de Trôo et de Saint Jacques des Guérets.

Nadine Demange, qui est intéressée, sera la référente de l'association sur le sujet.

La séance a été levée à 22h45.

Lionel Demange
Secrétaire de l'association